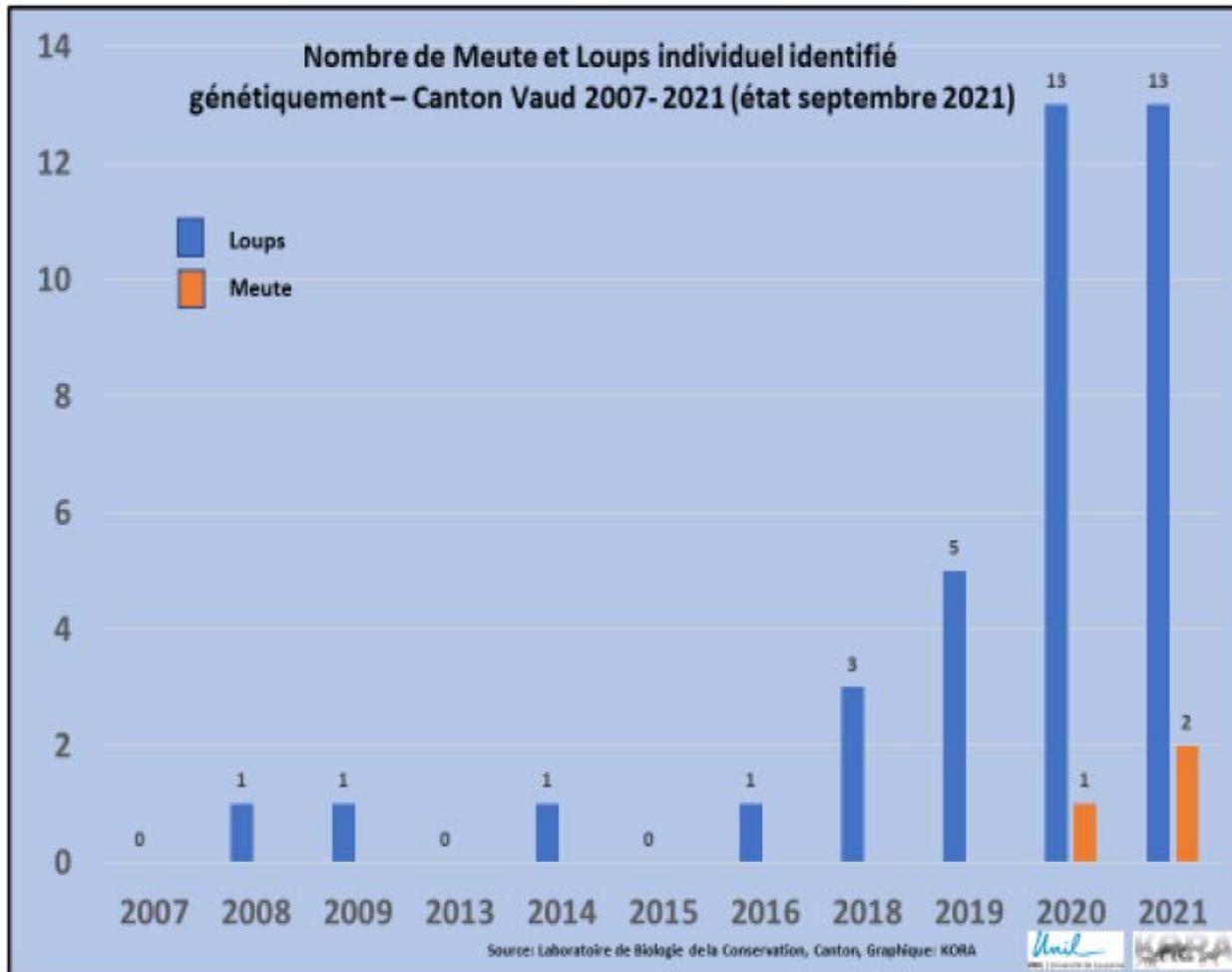


Protection des bovins: Expériences dans le canton de Vaud

Journée nationale protection des troupeaux
Köniz, le 4 novembre 2021
Jean-François Dupertuis

Evolution de la population de loups dans le canton de Vaud



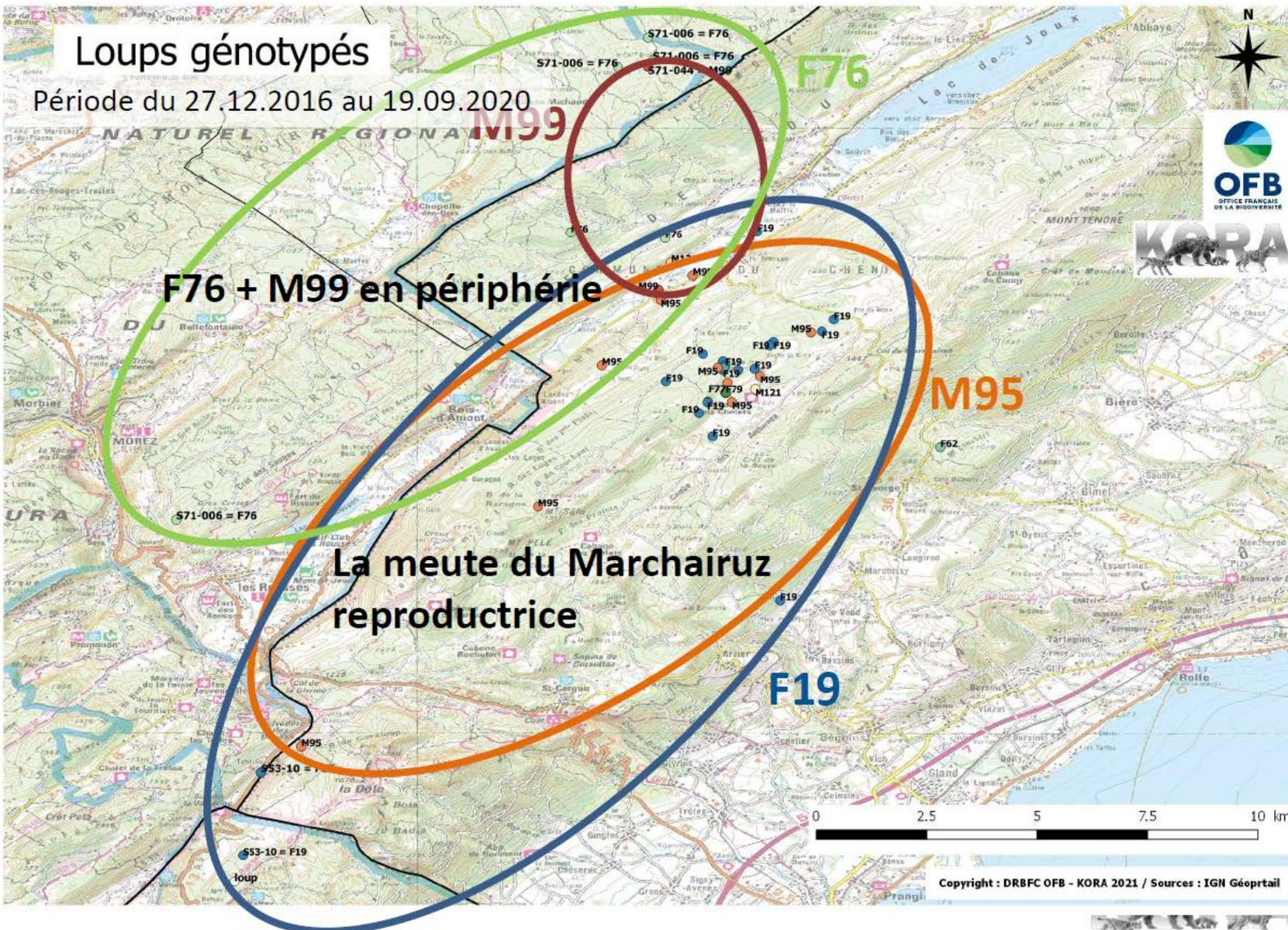
Loups géotypés

Période du 27.12.2016 au 19.09.2020

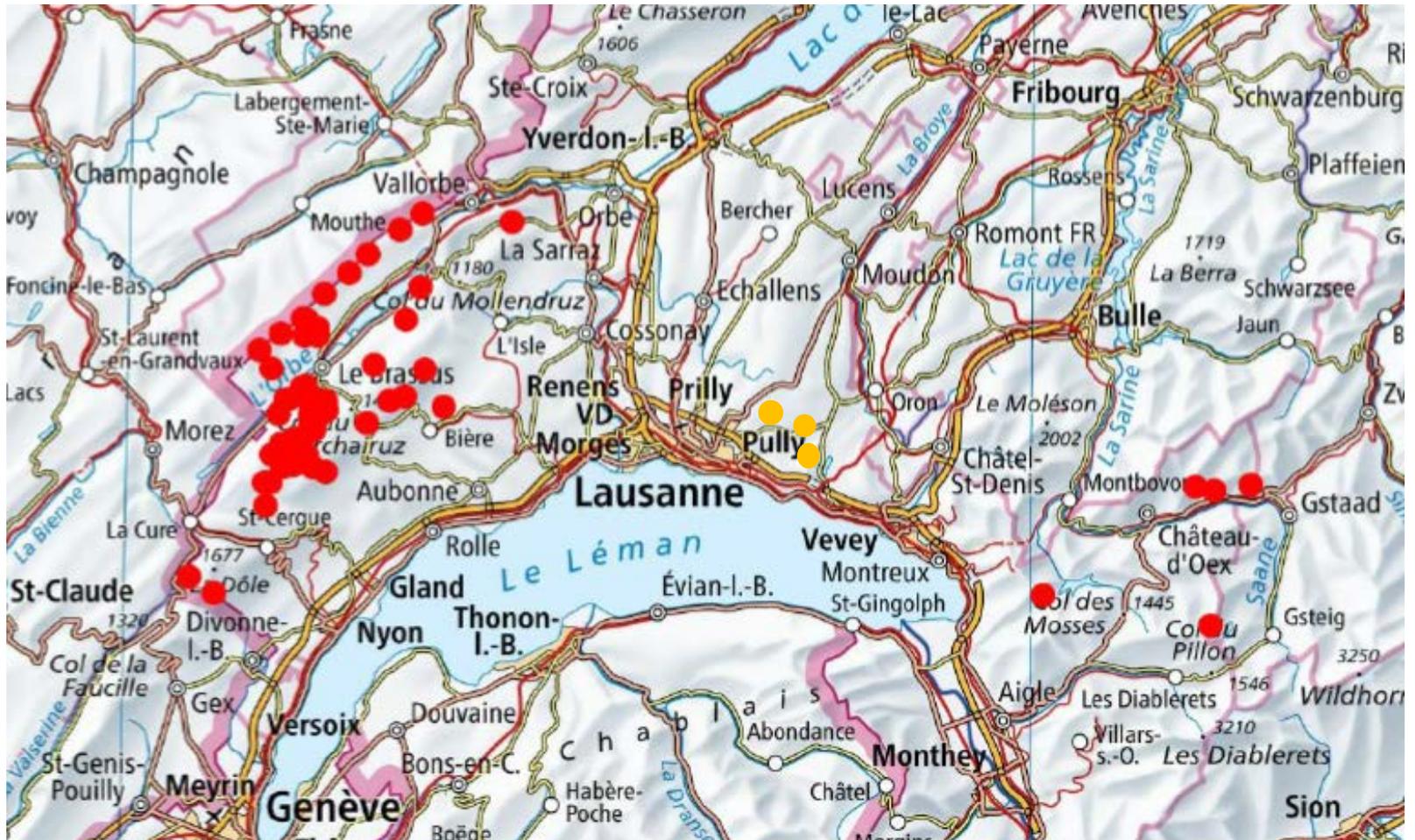


F76 + M99 en périphérie

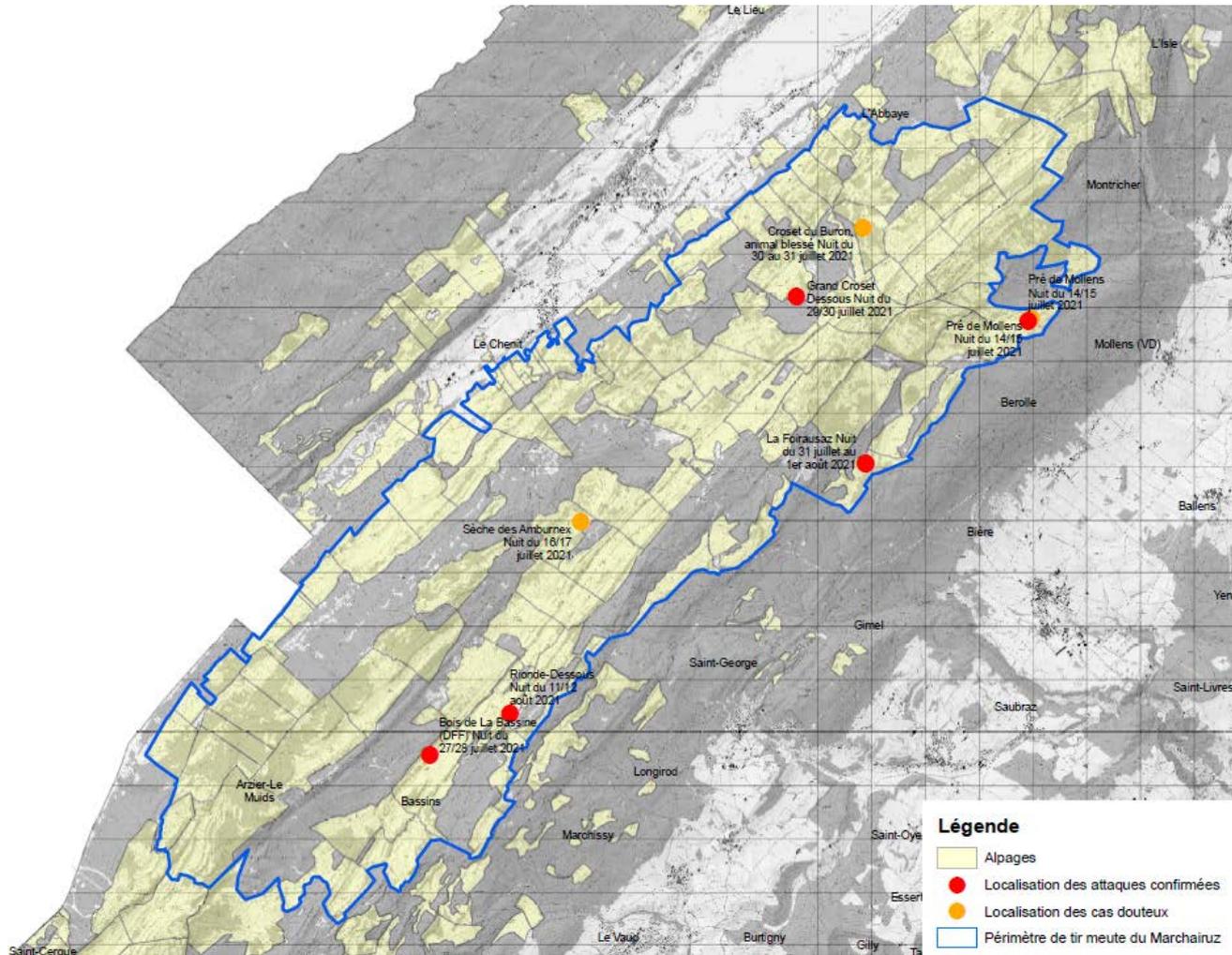
La meute du Marchairuz reproductrice



Présences attestées de loups en 2021 dans le canton de Vaud



Localisation des attaques (1^{er} juin-12 août 2021)



Attaques de loups

	2020	2021
Bovins	1	16
Ovins	2	34
Caprins	0	6

Autorisation d'un tir de régulation délivrée le 30 août 2021 pour deux jeunes loups; non exécuté à ce jour.

Retour en arrière: situation en 2020

*23 juillet 2020, première attaque de loups (4)
sur un veau sur l'alpage du Jura vaudois*



image: FJML

2020 Contexte

Les seules mesures jugées raisonnables (art. 10 *quinquies* OChP) sont:

«Surveillance des mères et de leurs petits lors de la naissance, de la détention commune dans des pâturages surveillés durant les deux premières semaines de vie et élimination immédiate des placentas et des jeunes animaux morts.»

Le risque d'attaques sur des bovins a été sous-estimé!

2020 Concertation

Concertation entre exploitants, service de la faune,
protection des troupeaux et FJML

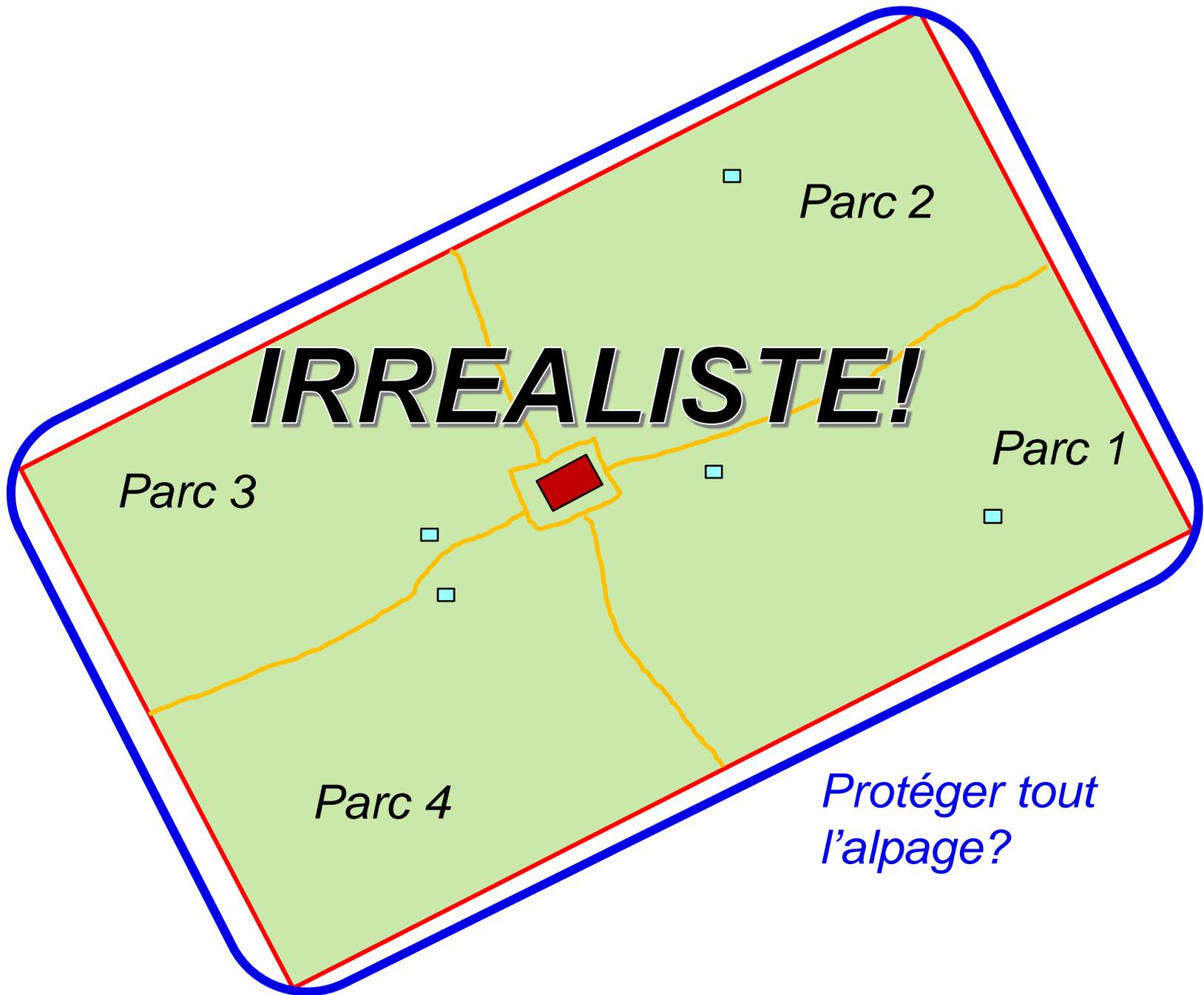
Volonté de prendre des mesures de
protection sachant que les loups s'en
sont pris à un veau de 7 mois.

2020 Décision

Les différentes mesures de protection connues ont été évaluées mais aucune n'a donné satisfaction.

Décision d'aménager une clôture de protection pour le reste de la saison

Démarche pilote financée par le canton



IRREALISTE!

Parc 3

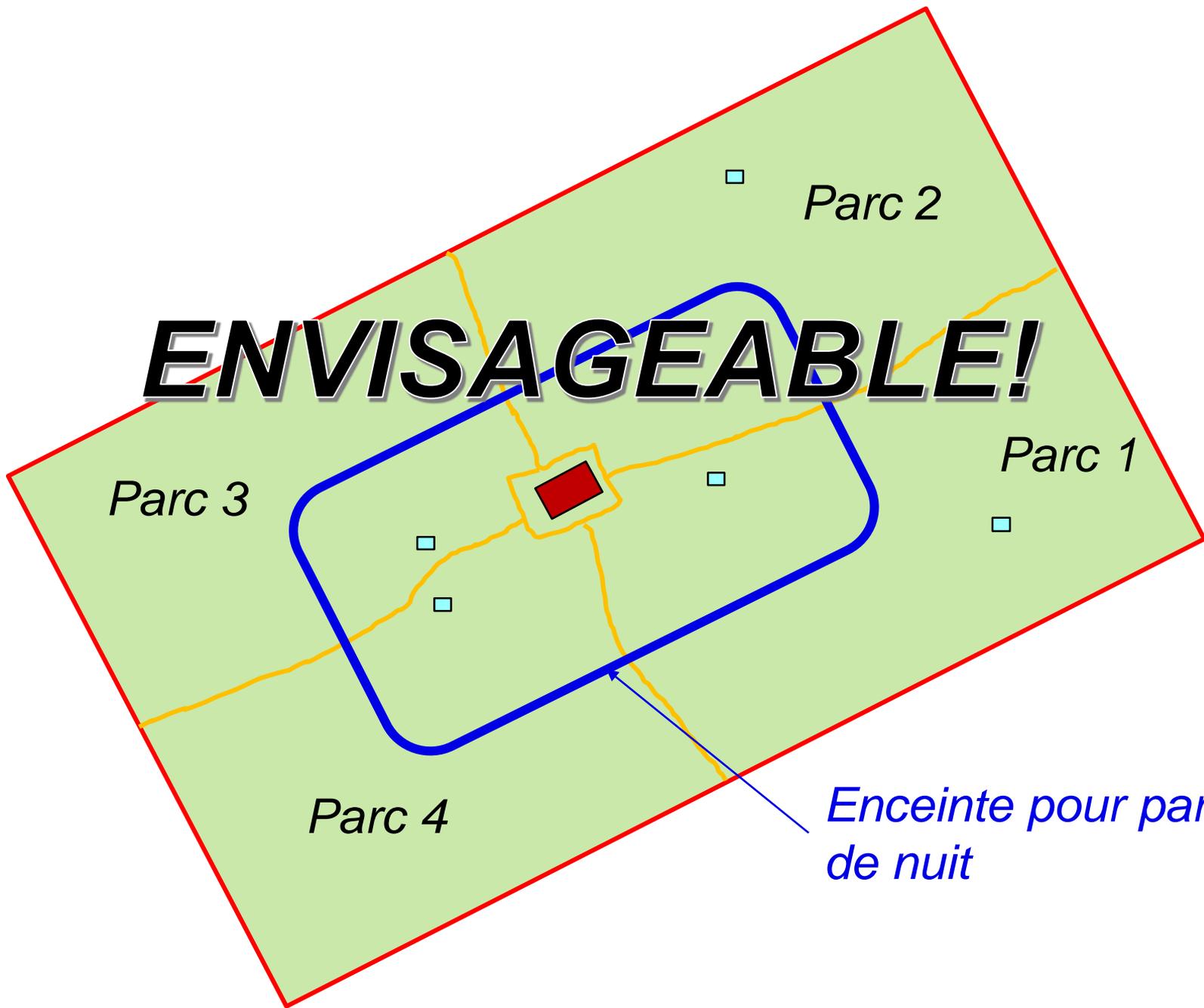
Parc 2

Parc 1

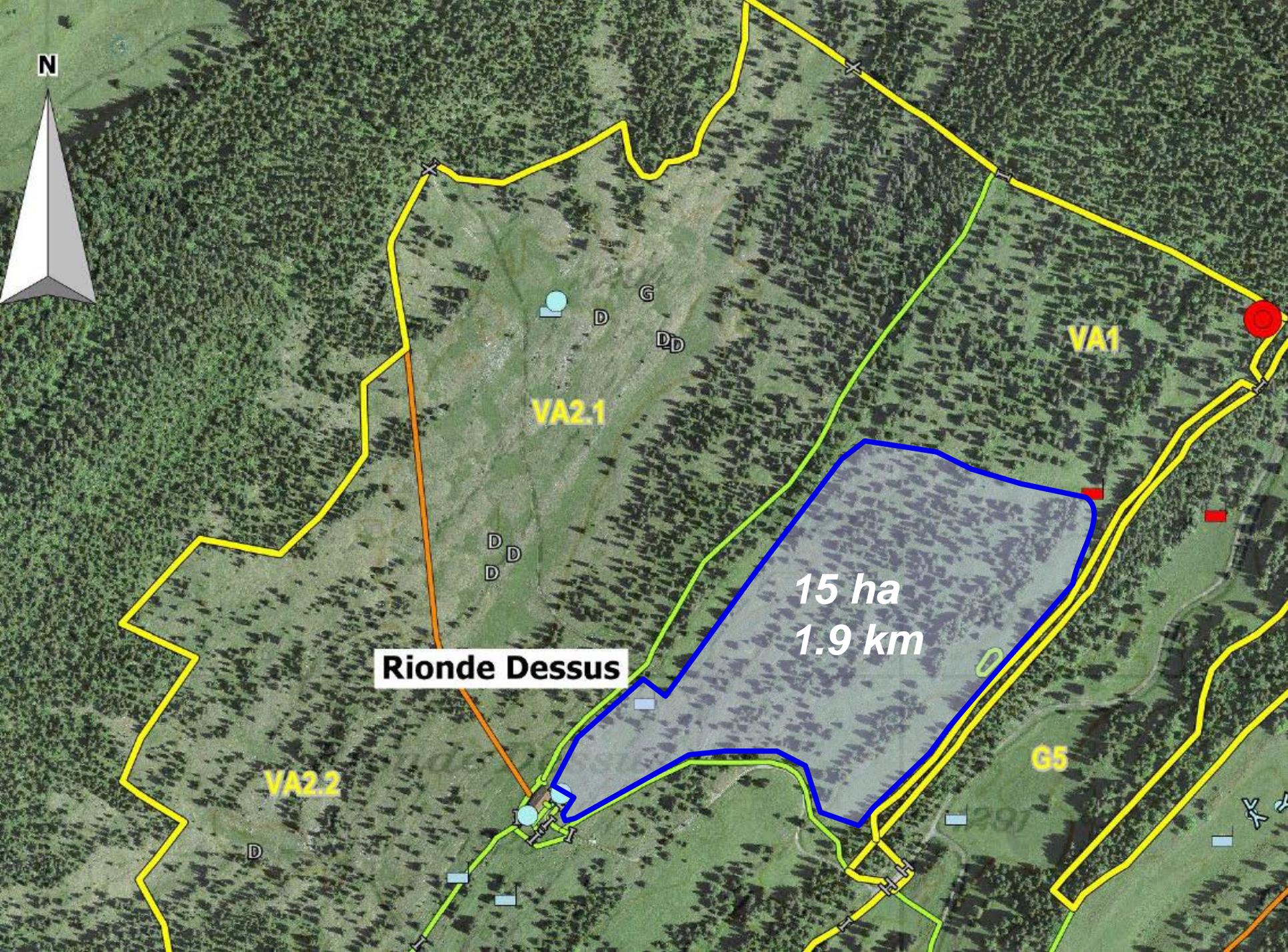
Parc 4

Protéger tout l'alpage?

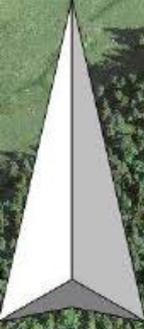
ENVISAGEABLE!



Enceinte pour parcs de nuit



N



VA2.1

VA1

Rionde Dessus

15 ha
1.9 km

VA2.2

G5

D

G

DD

D
D
D

D

297

Systeme mobile avec 4 fils acier et un ruban
Hauteur = 130 cm



Coût effectif de l'installation du parc protégé de la Rionde-Dessus

Poste de frais	Quantité	Prix unitaire	Prix total	Prix au m ¹
Matériel			4'000.00	2.11
Main d'œuvre	80 h	65.00*	5'200.00	2.74
Total			9'200.00	4.85

** tarif pour travaux de régie*

Une technique inadaptée

Le système mobile tel qu'utilisé dans ce test n'est pas recommandable.

- Inadapté à la topographie (besoin de trop de piquets pour suivre trous et bosses)
- Pas assez solide
- Doit être reconstruit chaque année

La gestion du troupeau

Grande difficulté de conduire journallement le troupeau d'un parc à l'autre.

- *Malgré la distribution de concentrés*
- *Le berger n'a pas de chien de conduite*
- *Les bêtes sont habituées à venir au chalet en matinée mais pas le soir*
- *Les vaches prêtes à mettre bas vont se cacher*

=> Habitude nécessaire!

La gestion du troupeau

Le déplacement «forcé» du troupeau a généré un travail supplémentaire journalier de:

2h 40' *

Soit un coût de 173.-/jour

* Temps moyen sur 41 jours d'exploitation du parc protégé

Conclusion

- L'installation de la clôture de protection est trop complexe et pas assez solide.
 - Grande difficulté de conduire journallement le troupeau d'un parc à l'autre.
- Le principe de parc protégé tel que testé à la Rionde-Dessus ne peut pas être recommandé!

2021 Réactions de quelques éleveurs

- *«Je n'éleve pas des veaux pour nourrir les loups. Je veux protéger mes animaux même si on me dit que ce n'est pas nécessaire!»*
- *«On en a au moins pour 10 ans avant que le problème soit réglé. En attendant, je veux que mes animaux prospèrent correctement et que mon berger et moi-même puissions dormir sereinement!»*

2021 Une situation inconfortable!

Sous prétexte qu'il n'y a pas de mesures raisonnables pour protéger des bovins, on ne peut pas rester sans rien faire!

A la demande des éleveurs, le canton de Vaud les accompagne dans la mise en place de mesures de protection.

→ Projets pilote de parcs protégés pour veaux

Le cas des alpages du Jura vaudois

De nombreux alpages du Jura vaudois sont gérés par des syndicats d'élevage.

- Exploitations laitières d'un ou plusieurs éleveurs
- Séparation vaches, génisses et veaux
- Troupeaux fréquents de 20 à 50 veaux

Le cas des alpages du Jura vaudois

Durant l'été 2021, les attaques ont eu lieu majoritairement dans des troupeaux de **veaux d'élevage**.

Cette catégorie est aujourd'hui considérée comme la plus vulnérable.

Les parcs protégés pour veaux

Une première installation pilote a été mise en place sur l'alpage des **Grands Plats du Vent**

- Parc de nuit de 2.2 ha (600 m de clôture), suivi d'une clôture existante
- 45 veaux
 - Clôture refaite complètement à neuf (13.30/m')
 - Affouragement complémentaire (foin et concentré), surcroît de travail

Le parc de nuit pour veaux aux Grands Plats du Vent

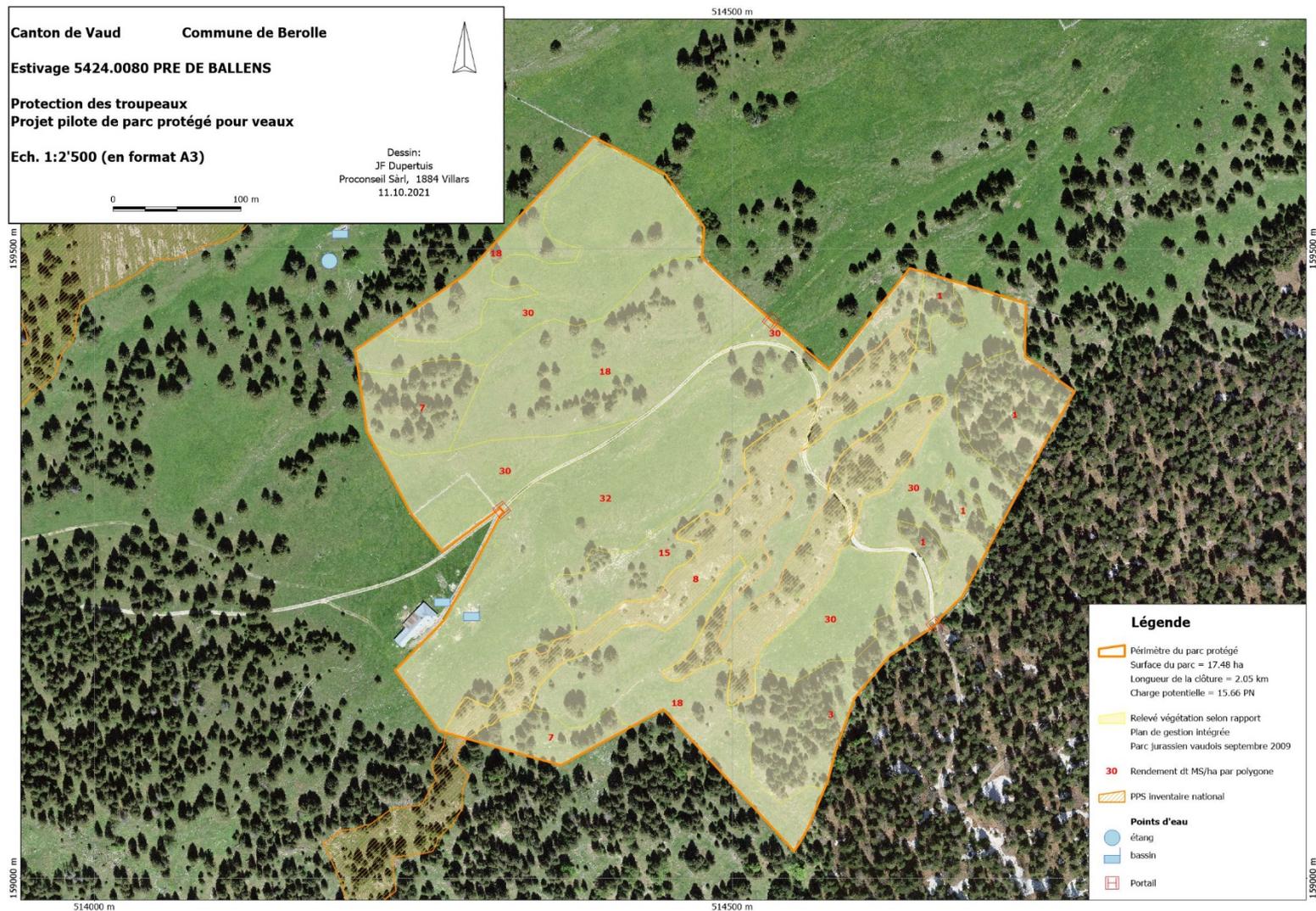


Les parcs protégés pour veaux

Un deuxième projet est en cours sur l'alpage du **Pré de Ballens**

- Parc saisonnier de 17.5 ha (2'000 m de clôture),
 - 42 veaux
- Clôture complète à faire à neuf (aide au montage)
- Pas d'affouragement complémentaire, pas de travail journalier de déplacement
- Dimensions du parc en fonction du potentiel fourrager pour toute la saison

Le projet de parc à veaux du Pré de Ballens



Nivellement du terrain



Parc protégé



Astuce «polonaise»



Pas une solution?

Si la confédération estime que les coûts de protection sont disproportionnés, alors il est temps qu'elle prenne des mesures plus efficaces en termes de régulation.

- Simplification des procédures d'autorisation de tir
- Ne pas se limiter aux louveteaux pour réguler une meute
- Limitation générale des effectifs
- Secteurs sans loups
- ...

Perspectives VD

Situation 2021

- La tension monte suite aux nombreuses attaques sur des bovins, inquiétude des éleveurs, stress des bergers
- **Surcroît de travail**
 - Renforcement des clôtures, surveillance
 - Mise à l'étable, déplacements des troupeaux
 - Descente prématurée de l'alpage
- **Coûts indirects**
 - Animaux stressés ou blessés
 - Avortements, perte d'accroissement
 - Affouragement de substitution et/ou complémentaire

Perspectives VD

A l'avenir

- Simulation de l'évolution de la population de loups et des attaques (+20-30%/an)
- Mesures de protection
 - Renforcement du conseil
 - Mesures cantonales (parcs protégés)
 - Plus de chiens de protection et accueil de races supplémentaires (modif. Loi cantonale sur les chiens)
 - Tirs de régulation (assouplissement des démarches et choix des individus à réguler)

Perspectives VD

A l'avenir

○ Effets sur le territoire

- Interdiction d'accès à certains secteurs (troupeaux agressifs)
- Abandon d'alpages impossibles à protéger
- Perte de biodiversité
- Perte d'attractivité pour le tourisme

○ Mesures de soutien

- Contribution de soutien forfaitaire par PN aux exploitations situées:
 - dans le périmètre d'action d'une meute? (*Prométere*)
 - dans un rayon de 1 km autour d'une attaque (*DGAV*)

Merci pour votre attention

